

La Nation

JAA. 1000 Lausanne 1

Bimensuel hors partis fondé en 1931, publié par la Ligue vaudoise
Le numéro: Fr. 3,50 Abonnement annuel: Fr. 77.-
Apprentis, étudiants: Fr. 33.-



Journal vaudois

Les religions doivent-elles s'unir face à la laïcité ?

On pourrait dire que la religion a pour rôle de faire connaître ce que le créateur de l'univers veut que nous sachions de lui, et de nous relier à lui selon les règles qu'il a instituées. A cette relation, qu'on qualifie souvent de «verticale», la société moderne substitue progressivement une relation «horizontale», une communion toute terrestre, celle des «valeurs» de la modernité, des «droits humains» et de la laïcité – en fait trois manières de dire la même chose.

Sans être une religion au sens strict – elle ne renvoie pas à un dieu distinct du monde, la laïcité n'en investit pas moins le terrain religieux. Non seulement elle fixe les limites de la pratique publique, mais elle s'immisce, par osmose idéologique, dans le discours de l'Eglise elle-même.

Sur ce point, il faut bien constater que l'Eglise est étonnamment perméable. On voit, jusque tout en haut de la hiérarchie, des ecclésiastiques se référer sans réserve à la Déclaration des droits de l'homme, voire la prêcher. Certains le font en espérant récupérer et christianiser le discours dominant, sans prendre garde au risque qu'ils courent d'être récupérés eux-mêmes. D'autres se plient probablement par simple conformisme intellectuel ou esprit de soumission aux puissants de ce monde.

Protégés par une structure rituelle intransigeante, le judaïsme et l'islam semblent mieux résister. Mais eux aussi sentent la menace de ce mouvement planétaire de sécularisation.

Ces trois religions ont donc un ennemi commun. Cela ne les oblige-t-il pas à faire cause commune? Ne partagent-elles pas le devoir sacré de préserver le lieu propre de leurs affrontements séculaires, ce domaine spirituel que la modernité tend à réduire à de simples pratiques sociales, cette transcendance qui désigne une réalité échappant au pouvoir des hommes et le relativisant?

Question légitime. Les alliances les plus inattendues sont possibles et parfois efficaces. On a vu des historiens vaudois de toutes tendances

s'allier pour défendre la place de l'enseignement de l'histoire dans l'école obligatoire. Il y a quelques années, tous les journaux d'opinion vaudois et romands – de *Gauchebo* à *La Nation* – plaident d'une seule voix face à la Poste en faveur de la réduction des prix de port. Voyez encore la composition inattendue du comité soutenant la pétition «Sauvez Chasseron – Creux-du-Van» (qu'on vous prie de signer et de faire signer) qui compte notamment MM. Michel Bühler, Philippe Roch et Jean-François Cavin!

Pourquoi les religions ne feraient-elles pas de même? Pourquoi ne s'allieraient-elles pas pour défendre la réalité d'une transcendance par trop négligée, voire niée par la modernité?

La difficulté est que si la notion de transcendance constitue leur plus grande similitude, la forme concrète que chacune lui donne est en même temps la source et le centre de leur plus profonde incompatibilité.

La transcendance n'a de sens, n'existe même, qu'en tant qu'elle est habitée. Quel serait l'intérêt pour ces religions de trouver un accord sur une transcendance dont on aurait méthodiquement extirpé tout ce qui en faisait la raison d'être? Et, pour en revenir au but de l'alliance, en quoi cette transcendance sans contenu serait-elle de nature à contrecarrer l'action corrosive de la laïcité?

Sur le fond, alliance ou pas, la lutte religieuse continue d'opposer le christianisme et l'islam. C'est un peu moins le cas du judaïsme, qui n'est ni missionnaire comme le christianisme, ni conquérant comme l'islam.

Et c'est le christianisme qui a le plus à perdre dans une alliance interreligieuse. Nous le disons d'abord à cause de l'incarnation. L'Eglise serait appelée à faire l'impasse sur l'irruption de Dieu dans l'histoire humaine, sur la double nature du Christ, vrai homme et vrai Dieu, sur sa mort et sa résurrection, sur son retour à la fin des temps. Et tout ça sous le prétexte de défendre la spiritualité. Cela n'a pas de sens.

De plus, sa participation à une alliance interreligieuse donnerait à la

religion islamique une importance disproportionnée par rapport à son enracinement effectif dans notre pays et notre civilisation.

C'est le christianisme qui a le plus à perdre dans une alliance interreligieuse.

Enfin, on peut craindre qu'une telle alliance ne bloque tout débat, la moindre allusion critique d'une religion à propos d'une autre risquant d'ébranler la fragile construction. Ainsi, quand le «Conseil suisse des religions», créé en 2006 pour maintenir la paix entre les religions, dénonça, comme tout le monde, l'attentat contre *Charlie-Hebdo*, son communiqué ne mentionnait même pas qu'il s'agissait d'un attentat djihadiste. Il aurait pu le faire en contestant la légitimité de cet

acte du point de vue du Coran. Cela même était de trop. Quand les croyants mettent la foi de côté pour parler de questions religieuses, leur courage et leur intelligence s'enfuient.

Ce que nous disons n'exclut nullement que les pratiquants des trois religions puissent coexister, se parler, s'entendre et s'entraider sur quantité de questions. De même, leurs théologiens peuvent tout à fait débattre courtoisement. Ils le doivent, même, pour autant qu'ils n'abandonnent ou ne dissimulent jamais ce qu'ils croient.

En fait, le problème se poserait surtout avec l'institutionnalisation de l'alliance. Le comité directeur deviendrait peu à peu un organe faitier coiffant les religions particulières de son universalité vide. Au même rythme, l'alliance interreligieuse s'aplatirait, s'«horizontaliserait». Conçue contre la modernité laïque, elle en deviendrait une parfaite illustration.

Olivier Delacrétaz

La Fondation de Romainmôtier a 50 ans

Romainmôtier était en fête le 27 mai pour célébrer les cinquante ans de la Fondation qui porte son nom. Car, comme l'a rappelé joliment son président, M. Olivier Grandjean: *En 1968, Paris lançait des pavés pour manifester. A Romainmôtier, une autre forme de révolution débutait: des femmes et des hommes posaient les premières pierres de cette aventure qui se poursuit aujourd'hui.*

Et c'est bien d'une affaire de pierres – et d'hommes bien sûr – qu'il s'agit, et même de pavés. Dans les années cinquante et soixante du siècle passé, l'espace entourant l'abbatiale, encore plus ou moins agricole, avec du chevet d'arrière-ferme, était un terrain au sol inégal, en partie empierré, en partie terreux. Et les bâtisses de l'enceinte sacrée – à part l'église – étaient vétustes, parfois semi-abandonnées; à l'extrémité sud, la belle Maison du Prieur faisait peine à voir.

La Fondation de Romainmôtier, pour offrir à l'église un cadre digne d'elle, a dégagé l'espace, raffermi le sol, restauré ou aidé à restaurer, voire reconstruit, parfois acquis une demi-douzaine de bâtiments, entraînant dans son élan la réfection d'autres immeubles appartenant à l'Etat ou à des tiers, favorisé l'installation de présentations en harmonie avec le lieu. Pour la Maison du Prieur, elle a prêté

un substantiel appui à la propriétaire, Mme Katharina Drilhon-von Arx, amoureuse du site et de l'édifice, mais plus enthousiaste qu'argentée. Plus de 4,5 millions de francs ont été réunis au fil des décennies pour mener à bien l'ensemble de l'ouvrage.

Aujourd'hui, l'enceinte sacrée est méconnaissable pour ceux qui ont gardé le souvenir d'antan: sobrement reconstruite, dans un respect total du lieu, de son histoire et de sa destination. Quel travail! Quelle constance dans l'effort! Quel engagement de la part des animateurs successifs de l'entreprise! Le jubilé fournit l'occasion de rendre particulièrement hommage aux pionniers de cette oeuvre d'intérêt national: Raymond Burnat, initiateur de l'opération et premier président, directeur du Centre Patronal qui n'a cessé de donner son appui, Jean-Louis de Coulon, patron des Câbleries et Tréfileries de Cossonay, Alfred Gisling, directeur général de la BCV, Bruno de Kalbermatten, patron de Bobst. Ils ont lancé le travail avec la bénédiction du pasteur Jean-Pierre Tuscher, prieur du sanctuaire, qui les a rejoints au conseil de fondation, en compagnie notamment de Katharina Drilhon et Jules Grandjean (il y a des permanences...). Honneur à eux!

J.-F. Cavin

Votations du 10 juin 2018:

Initiative « Monnaie pleine »: **NON**
Loi fédérale sur les jeux d'argent: **OUI**

La famille Olivier sous la loupe

A l'époque où nous étions étudiants, à la Cité, nous travaillions volontiers, latinistes, hellénistes ou historiens de l'Antiquité, dans la Salle Frank Olivier, où nous bûchions sur les ouvrages savants de l'ancien professeur de latin dont nous ignorions tout. Mais nous remarquons bien son admiration pour la philologie allemande (de grands points d'exclamation dans la marge d'une phrase de Victor Bérard sur «les mensonges de la science allemande») et son goût, prolongé jusqu'à sa mort en 1964, pour les études de poésie grecque. L'ouvrage exhaustif qui vient de paraître à la Bibliothèque historique vaudoise, sous la plume de David Auberson et Nicolas Gex, nous apprend dans le détail que Frank Olivier avait fait toutes ses études en Allemagne et passé son doctorat à Berlin avec Hermann Diels – privilège rare. Par la suite, il avait aussi été longtemps chancelier de l'Université de Lausanne et avait siégé à la Commission de consécration de l'Eglise nationale, préparant les prémices de la fusion avec l'Eglise libre. Il avait prévu de longue date de léguer sa bibliothèque à la Faculté des lettres, mais la Salle Frank Olivier ne fut inaugurée qu'en 1963, en sa présence; après le transfert à Dorigny, le Gymnase de la Cité, en 1984, affecta ce local à un football de table et à des distributeurs de boissons sucrées...

Son fils François Olivier, pianiste et compositeur, mourut d'un accident de montagne en 1948, et ses relations avec Elie Gagnebin, qui soutenait son œuvre, sont décrites dans le détail – complément bienvenu à notre biographie du géologue et ami des artistes.

Frank était le petit-fils d'Urbain, le romancier de la campagne vaudoise du XIX^e siècle, auquel une importante partie de l'ouvrage est consacrée. Il faut dire que la famille Olivier est plus que scrupuleuse et méthodique dans la conservation de ses papiers: le Département des manuscrits de la BCU garde précieusement les 350 cartons que remplissent les cahiers de souvenirs, les lettres, papiers officiels, etc. de la famille, depuis le XVII^e siècle. Les historiens, avant de rédiger la première ligne de leur texte, ont dû d'abord les classer pour éviter de s'y perdre. Preuve en soit les 1277 notes, numérotées en continu, qui donnent les références de chaque citation!

D'autres chapitres sont consacrés à divers membres de la famille Olivier, notamment le couple de médecins Eugène et Charlotte, qui ont lutté contre la tuberculose, alors qu'Eugène consacrait du temps pour rédiger deux volumes bien documentés sur l'histoire de la médecine dans le Pays de Vaud, publiés également par la BHV.

D'ailleurs, malgré le titre du présent ouvrage, plus de la moitié du tout est consacrée à d'autres personnalités qu'Urbain et Juste.

Ces deux frères ont eu des destinées fort différentes, et le mérite des historiens est d'avoir rendu compte de leur vie, de leurs priorités, de leurs difficultés, avec tact et finesse. Après un saisissant tableau de la vie dans le jeune Canton au début du XIX^e siècle, les chercheurs ont présenté la vie de Juste avec toute la précision que leur permettaient leurs sources abondantes, mais sans se perdre dans trop de détails. Plusieurs aspects de leur vécu personnel apparaissent sous une lumière nouvelle. On me permettra d'insister sur le chapitre consacré à Juste, dont les Cahiers de la Renaissance vaudoise ont réédité le fameux ouvrage *Le Canton de Vaud, sa vie et son histoire*, publié en deux volumes en 1837 et 1841. Comme le disent les historiens, d'autres ont parlé de cette somme du point de vue littéraire, dans le tome VII de l'Encyclopédie vaudoise ou dans *l'Histoire de la littérature en Suisse romande*, par exemple. Leur mérite à eux est d'avoir relevé les jugements contemporains, au moment de sa publication, par exemple cette phrase du vieux pasteur Philippe-Sirice Bridel s'adressant à Juste Olivier, qui «félicite notre pays d'avoir un historien tel que vous, Monsieur le Professeur, certes si le Canton de Vaud avait été une jolie femme, elle n'aurait pu avoir un amant plus spirituel, plus tendre et plus flatteur» (p. 90). Ailleurs on relève les dons de l'écrivain et sa facilité: «Il y a là des abus de talent, mais non pas absence de talent.»

On se rappelle que les Cahiers Vaudois, sous la plume d'Edmond Gilliard, ont fait appel à cet ouvrage comme une référence: «Les Cahiers Vaudois ont été fondés en 1837. Leur fondateur avait nom Juste Olivier. [...] Il n'y a pas de tradition qui ne soit pré-

sente création; rien n'est permanent qui ne soit actuel. Nous marquons, en Juste Olivier, la constance du présent.» Ces lignes datent de 1914.

Et Marcel Regamey admirait l'œuvre sensible et si poétique qu'est *Le Canton de Vaud*. Il nous relisait volontiers «la jeune fille indolente et belle»: «Notre patrie est la jeune fille qui s'ignore, et s'oublie dans sa beauté même [...]. On ne la voudrait pas moins célestement belle; mais elle l'est trop pour ne pas faire désirer que ce marbre trouve une âme à la fin, qu'il marche et qu'il vive.» (*Le Canton de Vaud*, t. I, p. 76.) En cette année de préparation de la Fête des Vignerons, on relira la description classique d'Olivier: «L'Abbaye-des-Vignerons est le résumé de tous ces divertissements rustiques, et notre grande fête nationale. [...] C'est une rose de cathédrale en action. [...] Quand l'immense procession déploie son orbe éclatante et diaprée au milieu des murs serrés de la foule, vous croiriez voir une rose aux proportions mille fois gigantesques, aux feuilles humaines et frémissantes, qui roulent dans leur calice bourdonnant [...] les labeurs et les joies des hommes, et le passé, et la terre et les cieux.» (*Ibid.*, p. 367)

Ce livre si riche mérite d'être lu et relu, peut-être à petites doses. Et l'on se rappellera le mot de Ramuz, dans sa lettre-préface aux Zofingiens: «La présente lettre ne sera donc qu'un témoignage, celui d'un homme qui tenait à vous dire la joie qu'il éprouve à voir Olivier, grâce à vous, rétabli, il serait plus juste de dire établi enfin à sa vraie place, qui est celle pour nous d'un classique, de notre seul classique vaudois.»

Yves Gerhard

David Auberson et Nicolas Gex, *Urbain et Juste Olivier, Une grande famille vaudoise aux XIX^e et XX^e siècles*, Bibliothèque historique vaudoise, N° 146, 2018, 396 pages.

Juvenilia CXXXV

Lorsqu'on sollicite un adolescent pour la lecture ou la récitation d'un poème, le résultat est souvent aussi convaincant que s'il s'agissait de la déclamation du règlement de l'école ou d'un mode d'emploi d'appareil ménager. La prosodie du français est particulièrement délicate, puisque notre langue a perdu ses accents toniques, ce qui fait son originalité, mais aussi sa difficulté: on n'est pas entraîné par le rythme naturel imposé par l'accentuation, comme la plupart des langues étrangères ou anciennes. Respecter la syntaxe, la ponctuation, les enjambements, le rythme des vers; savoir respirer, attendre, jouer avec les sons, assembler les syllabes, tout cela au service du sens du poème, dans une interprétation personnelle, est chose malaisée.

Pour faire comprendre à mes élèves que la poésie, c'est aussi de la musique, je leur fis comparer des vers allemands et français de Rilke: le résultat ne fut pas probant. J'eus alors l'idée de demander à ceux qui maîtrisent deux langues ou plus – c'est la majorité – de préparer la lecture d'un poème de leur choix dans *l'autre langue*. L'expérience était inédite car la plupart ont fait toute leur scolarité ici et, par conséquent, n'ont jamais eu accès à la littérature de leur langue maternelle.

On eut le plaisir d'entendre de l'albanais, du serbo-croate, ou ce joli poème vietnamien qui commence ainsi: «Yêu là chât' en ngôì xa anhqui...», ce qui veut dire: «Aimer, c'est mourir un petit peu à l'intérieur de soi...» Joaquim, plus attiré par le football que par la littérature, qui trébuche sur la moindre phrase en français, éblouit son auditoire dans Pessoa: «Dorme, que a vida é nada! / Dorme, que tudo

é vãoi! / Se alguém achou a estrada, / Achou-a em confusão, / Com a alma enganada...» Girolamo fut tellement saisi par la force de son poème et les circonstances de son écriture (suicide de l'auteur Cesare Pavese), qu'il l'apprit par cœur: «Verrà la morte è avrà i tuoi occhi.» Amanda voulait Lorca. Je profitai pour l'orienter sur le *Llanto por Ignacio Sánchez Mejías*: «Tardará mucho tiempo en nacer, si es que nace, / un andaluz tan claro, tan rico de aventura. / Yo canto su elegancia con palabras que gimen / y recuerdo una brisa triste por los olivos.»

Ainsi chacun comprit qu'on peut aimer une langue sans en comprendre le sens; que la mélodie, le timbre, le rythme, l'accentuation, les sons inhabituels suffisent à combler l'oreille de volupté neuve. Que faisons-nous d'ailleurs, la plupart d'entre nous, à l'audition de telle cantate, tel air d'opéra, tel oratorio dont le texte nous est indifférent?

Et les purs francophones, dans cette aventure linguistique? Il y eut deux clans: celui des nonchalants, bien satisfaits de n'avoir rien à produire (la majorité), et les autres, brillamment représentés par Guillaume, Vaudois pure souche, de bonne et antique famille paysanne et vigneronne. C'est le meilleur copain de Joaquim, dont il partage le mépris pour la culture en général et la littérature en particulier. En Espagne, il serait torero, ici il est champion de ski.

– Demain, je vous fais *La Venoge*, avec l'accent.

Il n'eut pas besoin de forcer le trait pour s'assurer un triomphe auprès de ses pairs.

Jean-Blaise Rochat

Le canton de Vaud, sa vie et son histoire

C'est le chef-d'œuvre de Juste Olivier, une œuvre d'amour que le poète a consacrée à son pays, à ses habitants, à son histoire. Publiés en 1837 et 1841, les deux volumes ont été réimprimés un siècle plus tard par les soins de la section vaudoise de la Société des étudiants de Zofingue, avec une lettre-préface de C. F. Ramuz, un des textes les plus émouvants de l'auteur de Samuel Belet. L'édition publiée

par les Cahiers de la Renaissance vaudoise est la reproduction de la précédente avec le texte de Ramuz.

Profitez d'acheter au prix spécial pour les lecteurs de *La Nation* de Fr. 90.– (prix plein: Fr. 115.–) les deux volumes reliés pleine toile, impression sur papier vergé. Commande au n° de tél. 021 312 19 14 (de 8h à 10h) ou à l'adresse électronique: courrier@ligue-vaudoise.ch.

Bonnes nouvelles de New York

M. Ignazio Cassis a critiqué l'agence de l'ONU pour les réfugiés palestiniens (UNRWA), organisme de l'ONU secourant les Palestiniens des camps et de la bande de Gaza en matière d'aide humanitaire, de santé, de formation. La babel de Manhattan s'en est émue, des dignitaires protestent. Et des Suisses redoutent que cet épisode plombe la candidature de la Suisse au Conseil de sé-

curité, envisagée semble-t-il pour 2022.

Nous n'avons pas d'avis éclairé sur l'action de l'UNRWA, mais bien sur la présence éventuelle de la Confédération helvétique au sein du Conseil de sécurité, radicalement incompatible avec notre politique de neutralité. Continuez, s.v.p., M. Cassis!

J.-F. C.

Voter sur la défense de l'espace aérien ?

Le Conseil fédéral a choisi de donner à la population la possibilité de se prononcer sur le principe de l'acquisition du futur avion de combat et des futurs missiles sol-air; il ouvre une consultation à ce sujet. Un «arrêté de planification» serait voté par les Chambres, posant ce principe, fixant une enveloppe de 8 milliards de francs et exigeant que le prix payé à des fournisseurs étrangers soit intégralement balancé par des «commandes compensatoires» en faveur de l'industrie suisse. Il serait considéré comme un arrêté «de portée majeure» et donc soumis au référendum facultatif selon l'article 28 de la loi fédérale sur le parlement. Cette procédure, une «première» dans l'histoire de nos institutions, appelle une double appréciation, politique et juridique.

Politiquement, on peut comprendre le Conseil fédéral. Les adversaires de la défense nationale, déclarés ou embusqués, ne... désarmeront jamais et trouveraient bien un moyen de mettre un bâton dans les roues, au besoin en lançant une initiative populaire comme

dans le cas du F/A-18. Il est donc assez habile de faire trancher l'affaire par le peuple dès le début en espérant aplanir les obstacles ultérieurs.

Toutefois cette option introduit par la bande le référendum financier, que notre Constitution ne prévoit pas et dont la création poserait d'ailleurs de nombreux et difficiles problèmes. Est-il correct de procéder de la sorte ?

Notre journal a montré l'an passé (*La Nation* n° 2075 du 21 juillet 2017) que l'adoption d'un «arrêté de planification» soumis au référendum pour l'acquisition du seul avion de combat serait hautement discutable; car tout projet important et coûteux dont la réalisation s'étend sur plusieurs années exige une planification de sa préparation et de son développement; ce serait donc introduire indûment le référendum financier, par la voie d'un précédent aisément généralisable. Nous estimions que le coût d'un projet ou son importance politique ne suffisaient pas à justifier une «planification» par un acte législatif préliminaire; celui-ci n'aurait de raison d'être que si le projet

présente plusieurs composantes appelant par la suite des décisions particulières. Avons-nous été entendus? Toujours est-il que la décision actuelle du Conseil fédéral porte maintenant non sur l'avion seulement, mais sur l'ensemble des moyens de défense de l'espace aérien. Il faut donc admettre que le procédé est légalement fondé.

Mais il constituera un précédent – et comme les projets coûteux et «sensibles» concernent surtout l'armée, un précédent peut-être risqué pour la défense nationale. Il convient donc de cadrer strictement le recours à cette méthode. Dans ses documents de consultation, le Conseil fédéral le fait insuffisamment. Il avance trois arguments à l'appui de son choix :

- c'est un projet essentiel pour la politique de sécurité. Or cela montre peut-être qu'il est de «portée majeure», mais nullement qu'il y ait besoin d'une planification;
- il entraîne des charges considérables. Mêmes remarques! Où est le besoin spécial de planifier?

– les deux projets précédents d'acquisition d'avions ont été soumis au vote populaire. C'est un argument d'opportunité politique, mais sans valeur juridique. Pour le F/A-18, on l'a rappelé, c'était à la suite d'une initiative populaire constitutionnelle «pour une Suisse sans avions de combat». Pour le Gripen, c'était en vertu d'un montage législatif des plus discutables échafaudé pour l'occasion, avec création d'un fonds spécial jusque-là inconnu de notre régime financier.

Pour éviter de créer un précédent qui introduirait de fait un référendum financier «ad libitum», le Conseil fédéral devrait mieux étayer son choix. Le fait qu'il s'agisse d'un programme à plusieurs composantes, entraînant des crédits à décider ultérieurement par arrêtés fédéraux simples (non soumis au référendum), nous paraît être le critère déterminant. Cela doit être clairement exprimé.

Jean-François Cavin

Le coût écologique des technologies vertes

Erratum et compléments

Des lecteurs de *La Nation* ont fait remarquer que notre dernier article comporte des erreurs de calculs. Nous nous permettons de reprendre la réponse de l'un d'eux :

Pour comparer la production annuelle des deux sources d'énergies, il faut utiliser les Wh et non les W. En effet, si une centrale nucléaire peut produire de l'ordre de 90% du temps à sa puissance nominale (cas de Leibstadt en 2013, 9'691'000 MWh de production effective alors que la production théorique serait de 1200 MW x 24h x 365 jours = 10'512'000 MWh), une éolienne ne fonctionne que l'équivalent de 25% du temps à pleine puissance. Ce rapport entre la production théorique en cas de fonctionnement continu et la production effective se nomme le facteur de charge.

On peut donc attendre d'une éolienne d'une puissance de 2 MW une production annuelle de 2 MW x 24h x 365 jours x 25% de facteur de charge = 4'380 MWh.

Hélas, trois fois hélas, c'est donc 2212 éoliennes de 2 MW, et non pas 600, qu'il faudrait pour compenser Leibstadt.

Pour le solaire il faut également tenir compte du facteur de charge et distinguer la puissance nominale de la production annuelle. Le chiffre de 8 m² pour 1 kW évoqué dans l'article est une puissance nominale. Pour obtenir la production annuelle il faut multiplier par 24 heures, puis par 365 jours, puis par le facteur de charge. Avec 8 m² on peut attendre une production annuelle de 1'200 à 1'500 kWh environ (avec 63 m² de panneaux sur mon toit, pour une puissance nominale de 10 kW, la production effective est de l'ordre de 12'000 kWh par an, donc un facteur de charge de 13,6%). Pour égaler Leibstadt avec ces mêmes panneaux, il en faudrait 50,8 km² et non pas 960 km².

Yves Bornick

En résumé, nous avons fortement sous-estimé le nombre d'éoliennes et fortement surestimé la surface de panneaux solaires nécessaires à l'assouvissement de nos besoins en électricité. Ces rectifications nécessaires ne changent pas le fond du problème. La comparaison avec l'énergie nucléaire n'a pas pour but de défendre cette technologie de production d'électricité. Cela montre simplement que nos besoins en énergie sont énormes; le succès des moyens de transport privés électriques – les voitures, mais aussi les vélos, les trottinettes, tout devient électrique! – ne va pas améliorer la situation, pour ne citer qu'un exemple. Il y a encore l'augmentation de la population dont il faudrait tenir compte. Certes les éclairages et les appareils ménagers en veille consomment moins d'énergie qu'auparavant, mais il y en a de plus en plus et presque tout le monde possède aujourd'hui un téléphone portable qu'il faut recharger chaque jour. Ce que l'on gagne d'un côté, on risque de le perdre de l'autre. En gros, les efforts à déployer pour ne dépendre plus que des énergies renouvelables sont considérables.

Par rapport à l'énergie solaire, recouvrir tous les toits de Suisse est une idée qui revient couramment. Il serait envisageable de couvrir environ la moitié de nos besoins en électricité, du moins en cas de grand soleil. Pour le reste du temps, on table sur l'amélioration des techniques de stockage de l'énergie. Actuellement, il existe la possibilité de pomper de l'eau depuis la plaine jusqu'aux barrages lors des creux de consommation. L'amélioration des batteries en serait une autre. Cependant, il semble que les efforts de développement soient principalement dirigés du côté de l'augmentation de la fiabilité et des capacités. Les ingénieurs sont en outre à la recherche de technologies de recharge

rapide. Parmi ces voies d'évolutions, la question du coût écologique, dont nous parlions dans notre dernier article, ne semble pas être au premier plan.

En définitive, les énergies renouvelables posent de nombreux problèmes, pour la plupart jamais évoqués par leurs promoteurs. En premier lieu, il y a la forte demande en minerais dont l'extraction est extrêmement polluante; à cela s'ajoute la question de leur installation. Les éoliennes nécessitent des camions pour les acheminer, sur des routes construites rien que pour elles; des grosses grues, voire des hélicoptères sont mis en œuvre pour leur installation. Quant aux panneaux solaires, la quantité qu'il faudra en installer pose le problème futur du recyclage. Et ce ne sont là que quelques exemples.

Ce n'est pas parce qu'on nous dit que les technologies «vertes» sont moins polluantes que celles qu'elles

remplacent que cela est vrai. Il y a là des hypothèses à vérifier, non des vérités à faire avaler à coup de lobbying et de campagnes politiques aux arguments simplistes. Toutefois, il ne s'agit pas de dénoncer tel ou tel type d'énergie comme polluante. Nous demandons simplement que toutes les sources d'électricité, y compris le nucléaire, et bien sûr les éoliennes et les panneaux solaires, soient comparées sur la base de critères objectifs et la prise en compte de facteurs tels que l'utilisation des terres rares et l'impact écologique du développement technologique; tout cela va bien au-delà de l'impact écologique d'une source d'énergie depuis sa mise en fonction jusqu'à la fin de sa durée de vie. Sous ce dernier angle, l'énergie solaire sort vainqueur sans grand débat. Mais considérer la question de la production énergétique sous cet angle unique serait bien trop facile.

Jean-François Pasche

Une nouvelle librairie à Lausanne

La Librairie Le Valentin a ouvert ses portes le 1^{er} juin au pied de l'église du Valentin à Lausanne. Elle est tenue par Denis Ramelet, bien connu de nos lecteurs.

La Librairie Le Valentin propose un choix d'ouvrages – neufs et d'occasion – centré sur les sciences humaines (principalement l'histoire et la philosophie) et les sciences religieuses (spiritualité, théologie, arts sacrés...). On y trouve aussi des produits comestibles (biscuits, confitures, tisanes, bières, liqueurs...) provenant de divers monastères suisses ainsi que des objets religieux de qualité, en particulier des icônes peintes à la main.

Des fauteuils et des tables basses permettent de feuilleter tranquillement les ouvrages. Il y a également

un coin enfants. Dès l'automne, la librairie organisera périodiquement des événements (dédicaces, rencontres avec des auteurs, conférences, débats, démonstrations de peinture d'icônes, présentation de produits monastiques...). Inscription sur le site internet: www.librairielevalentin.ch.

Nous invitons nos lecteurs à penser à la Librairie Le Valentin pour leurs achats de livres et de cadeaux, également s'ils ont des livres à donner ou à vendre.

La librairie est ouverte du lundi au vendredi de 9h30 à 18h30 et le samedi de 9h00 à 18h00.

Librairie Le Valentin, rue Pré-du-Marché 2, 1004 Lausanne, 021 888 78 58.

La Rédaction

Objectif ou conformiste ?

Il y a quelques semaines, nous nous sommes demandé avec l'historien Johann Chapoutot s'il est possible de comprendre le nazisme. Chapoutot s'est vu reprocher à la fois de montrer trop d'empathie pour son sujet et de laisser entendre qu'il est antinazi. Cette double accusation nous a incité à penser que Chapoutot, restant en équilibre sur une barre étroite, est apte à saisir la vérité du nazisme. Autrement dit, il semble «objectif».

Un historien ne peut pas ne pas être de son temps. Il choisit et découpe les thèmes historiques selon les catégories en vigueur. Le mieux qu'il puisse faire est de dévoiler et d'analyser ses propres préjugés au lieu de professer un semblant de neutralité.

Nous qualifierions Chapoutot d'«homme de gauche», même si aujourd'hui un brouillard de plus en plus épais enveloppe cette dénomination. Il dispose d'une chronique régulière dans le quotidien *Libération*. Au cours de la conférence relatée dans notre précédent article, quand il répond aux questions du public, Chapoutot donne des gages de bien-pensance. Il ironise sur *la France riante du maréchal Pétain*. Il dit : *des nazis serbes, il y en a eu*, se croyant obligé de les mentionner après avoir parlé des oustachis croates et de Mgr Stepinac, comme pour rétablir un équilibre, alors que les «nazis serbes» étaient moins nombreux que les partisans titistes ou les tchetniks monarchistes qui suivaient Mihailovic lâché par les Anglais; mais de nos jours, le Serbe est moins apprécié que le Croate membre de l'UE... Il maltraite Soral et Dieudonné comme le premier médiatique venu; il fait des allusions à la crise des migrants et au prétendu manque d'hospitalité des pays de l'Est, ou accuse les catholiques polonais d'antisémitisme ou d'homophobie. Il n'est cependant pas islamo-gauchiste, réservant aussi des piques à Daech («les

amis des antiquités de Palmyre» trop bêtes et incultes...).

L'historien français ne se contente pas de confesser ses préférences, il en fait un objet d'étude. Les règlements universitaires français l'y incitent. Après la thèse de doctorat, l'apprenti historien doit obtenir son habilitation et rédiger une seconde thèse, accompagnée d'un recueil d'articles et d'un mémoire de synthèse d'ego-histoire. Dans celui-ci, le doctorant parle de lui-même et expose les motifs qui l'ont poussé à devenir historien. Chapoutot se réfère aux essais d'ego-histoire rassemblés par Pierre Nora en 1987. Alors il nous surprend et s'avoue touché surtout par le texte de Pierre Chaunu, historien pourtant réputé conservateur.

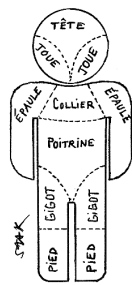
Le parcours de Chapoutot lui-même est le suivant : il est né dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, électoralement favorable à la «droite dure» (*Estrosi et Marion Maréchal-Le Pen, vous voyez le niveau!* et *Le darwinisme social est sensible dans n'importe quelle réunion de l'UMP*, dit-il en passant). En 1962, sa famille a recueilli des Français fuyant l'Algérie indépendante. On éprouvait dans son milieu une aversion marquée pour de Gaulle. A la maison régnait la haine des Algériens. Dans les années huitante, la famille votait Front national, pratiquant selon Chapoutot une «militance à poil dur». A l'école, l'ambiance était tout autre. Le jeune lycéen avait des copains maghrébins. Il admirait sans limites ses professeurs qu'il tenait pour des demi-dieux remplis d'une autorité indiscutable. Or ces professeurs, de gauche, faisaient contrepoids à l'ambiance familiale. Ils remettaient Chapoutot sur le droit chemin idéologique. Celui-ci décida alors d'entrer en faculté des Lettres et de se consacrer à l'étude des «radicalités» pour comprendre «les raisons de la haine de l'autre», cette haine

«complexe, poignante et peu cohérente» que sa famille éprouvait.

Chapoutot est conscient qu'il existe des modes intellectuelles et affectives auxquelles toute une génération se soumet. Quand il se penche sur les origines du nazisme, il a l'impression de faire connaissance avec des gens qui lui ressemblent : d'éminents professeurs adeptes de l'appareil critique, des notes en bas de pages et des bibliographies. Il a affaire à des collègues, mais ceux-ci

offrent une nourriture intellectuelle extravagante (les Juifs et les Aryens sont en guerre depuis 6000 ans, croient-ils) à des jeunes gens brillants qui formeront l'ossature du parti nazi. Avant 1945, en Allemagne, une élite sociale inférieure à 1% de la population fréquentait le monde universitaire. Un professeur de faculté provenait d'un milieu aisé, forcément conservateur, nationaliste, voire antisémite; c'était la norme culturelle de l'époque.

Aujourd'hui, en France (et en Suisse), l'Université «démocratisée» a installé sur les estrades des professeurs de gauche. Ils sont presque tous opposés aux frontières et aux nations, égalitaristes, féministes (quand l'ambition féminine ne menace pas leur chaire...) et «ouverts» à tout et n'importe quoi.



Don de soi, ivresse utile et cochonnaille consentante

De la chirurgie à la charcuterie, il n'y a qu'un pas

Nous devons dès aujourd'hui commencer à nous préparer à la prochaine exigence éthique que la société moderne transhumaniste va nous imposer – moralement, politiquement et juridiquement. Il s'agit du don d'organes. Autrefois, nous étions libres d'accepter ou de refuser d'être charcutés en cas de décès. Aujourd'hui, après plusieurs mois de «bruit de fond» discrètement mais régulièrement diffusé par les médias, on nous assure que la société est prête à accepter le «consentement présumé»: qui ne dira mot consentira, et seul pourra échapper à la boucherie celui qui se sera opposé explicitement, en s'inscrivant en tant que non-donneur dans un registre fédéral.

LE COIN DU RONCHON

Mais ça ne va pas s'arrêter là. Les bien-pensants protestent déjà: ceux qui refusent de donner leurs organes n'ont aucun motif valable, ce sont des égoïstes, des salauds, qu'on devrait punir pour cette attitude irresponsable et anti-citoyenne! (Et ce sera facile de les punir puisque leurs noms seront inscrits dans un registre.) Une fois le consentement présumé légalisé, le consentement forcé ne sera plus qu'une question de temps. Parce

Chapoutot ne s'excepte pas du lot. Il sait qui il est, d'où il vient et ne cache aucun de ses préjugés à ses lecteurs et auditeurs. Il les met sur la table. Il montre que l'objectivité réside dans l'effort de comprendre le passé malgré les postulats moraux d'aujourd'hui et en dépit de la répugnance qu'inspirent certains événements. Quand Chapoutot lit la lettre qu'adresse à son épouse et ses petites filles chéries Walter Mattner, soldat de 22 ans affecté à un *Einsatzgruppe* en Lituanie, dans laquelle il raconte qu'il a joué au tir au pigeon avec des bébés au-dessus des fosses où gisent des Juifs tués d'une balle dans la nuque, l'historien au travail doit d'abord surmonter son dégoût afin de comprendre comment des hommes ordinaires sont parvenus à de telles extrémités.

Le but de l'historien est d'expliquer le passé. Il s'acquitte de sa mission d'autant mieux qu'il se connaît lui-même et sait analyser ses partis pris.

Il en va de même des journalistes. Nous préférons ceux qui annoncent la couleur et craignons leurs confrères qui, assez nombreux dans les journaux dits «de référence», se complaisent dans une hauteur arrogante et examinent les événements de Sirius, afin de masquer cette tendance que nous partageons tous à imaginer détenir la vérité, alors que la bonne conscience et la conformité aux règles de notre milieu interviennent toujours, peu ou prou, dans nos jugements.

Jacques Perrin

Occident express 6

Il y a quelques jours, j'ai dû expliquer à mon beau-père comment fonctionne le marché immobilier suisse, et occidental d'une manière générale. La question de l'hypothèque le fascinait. «Donc vous passez une vie entière à payer tous les mois la maison dans laquelle vous habitez?» J'ai éclaté d'un rire un peu insolent, que j'ai immédiatement regretté. «Oui, enfin, on la paye, tandis que vous, du temps de la Yougoslavie communiste, vous la receviez gratuitement!» Comme il est pédagogue, il ne s'est pas formalisé. «Comment fait un Suisse pour payer son hypothèque?» Devant mon silence, il continue: «Tous les mois, il va au travail et met une somme conve-

nue de côté. S'il perd son travail, il a l'obligation d'en retrouver un autre très rapidement. Il est discipliné et doit servir le système avec obéissance car son toit en dépend.» Je commençais à comprendre. «Moi, pendant trente ans, j'ai été un serviteur zélé et compétent du parti communiste. Je mouillais ma chemise dans les comités, je faisais des heures sup. On m'a attribué un logement en fonction de mes qualités, qu'on me faisait également payer par une somme modeste que l'on ponctionnait sur mon salaire. Mais l'essentiel, c'était mon obéissance et mon service à la cause du parti. Alors vous, vous n'avez pas de parti ou d'idéologie. En tout cas, pas ouvertement. Nous oui, c'était la règle. Mais au fond, le système était à peu près le même et il exigeait une égale obéissance de ses administrés.» Cela n'a pas empêché ce puits de sagesse – qui est pour moi l'étalon-or de la serbitude – de s'emporter avec véhémence lorsque je lui ai suggéré que le prix au mètre carré de sa maison ne valait pas la moitié du montant auquel il prétendait. «Je lui foutrais le feu plutôt que de la vendre à ce prix-là!»

David Laufer

La Nation

Rédaction

Jean-Blaise Rochat / Frédéric Monnier
CP 6724 1002 Lausanne

Tél. 021 312 19 14 (de 8h à 10h)

Fax 021 312 67 14

courrier@ligue-vaudoise.ch

www.ligue-vaudoise.ch

IBAN: CH09 0900 0000 1000 4772 4

ICM Imprimerie Carrara Morges